



 Yann Channac
 Ingénieur
 04 91 32 38 24
 yann.channac@atmosud.org
 [Consulter le site AtmoSud](#)

NOTE TECHNIQUE

LES ZFE-M DE LA REGION SUD VIS-A-VIS DES VALEURS DE REFERENCE NO₂ EN 2025

Septembre 2026

SOMMAIRE

1	Description des ZFE-m de la région Sud	2
2	Situations des ZFE-m par rapport aux seuils NO ₂ en 2025	4
3	Projections des concentrations NO ₂ en 2030 sur les ZFE-m	4
4	Conclusion	5

1 DESCRIPTION DES ZFE-M DE LA REGION SUD

A ce jour, les trois métropoles Aix-Marseille-Provence, Nice Côte-d'Azur et Toulon-Provence-Méditerranée de la région PACA ont créé une zone à faibles émissions mobilité ou ZFE-m respectivement sur les centres-villes de Marseille, Nice et Toulon.

Leurs caractéristiques principales figurent dans le Tableau 1 ci-dessous et leurs périmètres dans les cartes des Figure 1 à Figure 3. Le périmètre de chacune de ces ZFE-m est bordé par un boulevard urbain majeur, qui n'est pas inclus dans la ZFE-m, mais qui influence l'exposition des populations limitrophes situées à l'intérieur du périmètre.

Tableau 1 : Surfaces et populations des trois ZAS¹ de la région Sud en 2026

	Marseille	Nice	Toulon
Surface	26,259 km ²	3,029 km ²	0,488 km ²
Surface en % de la commune	11,0 %	4,1 %	1,1 %
Surface en % de la ZAS	1,0 %	0,3 %	0,0 %
Population 2022	299 477 hab,	43 971 hab,	11 160 hab,
Population en % de la commune	34,1 %	12,4 %	6,2 %
Population en % de la ZAS	16,3 %	4,2 %	1,8 %

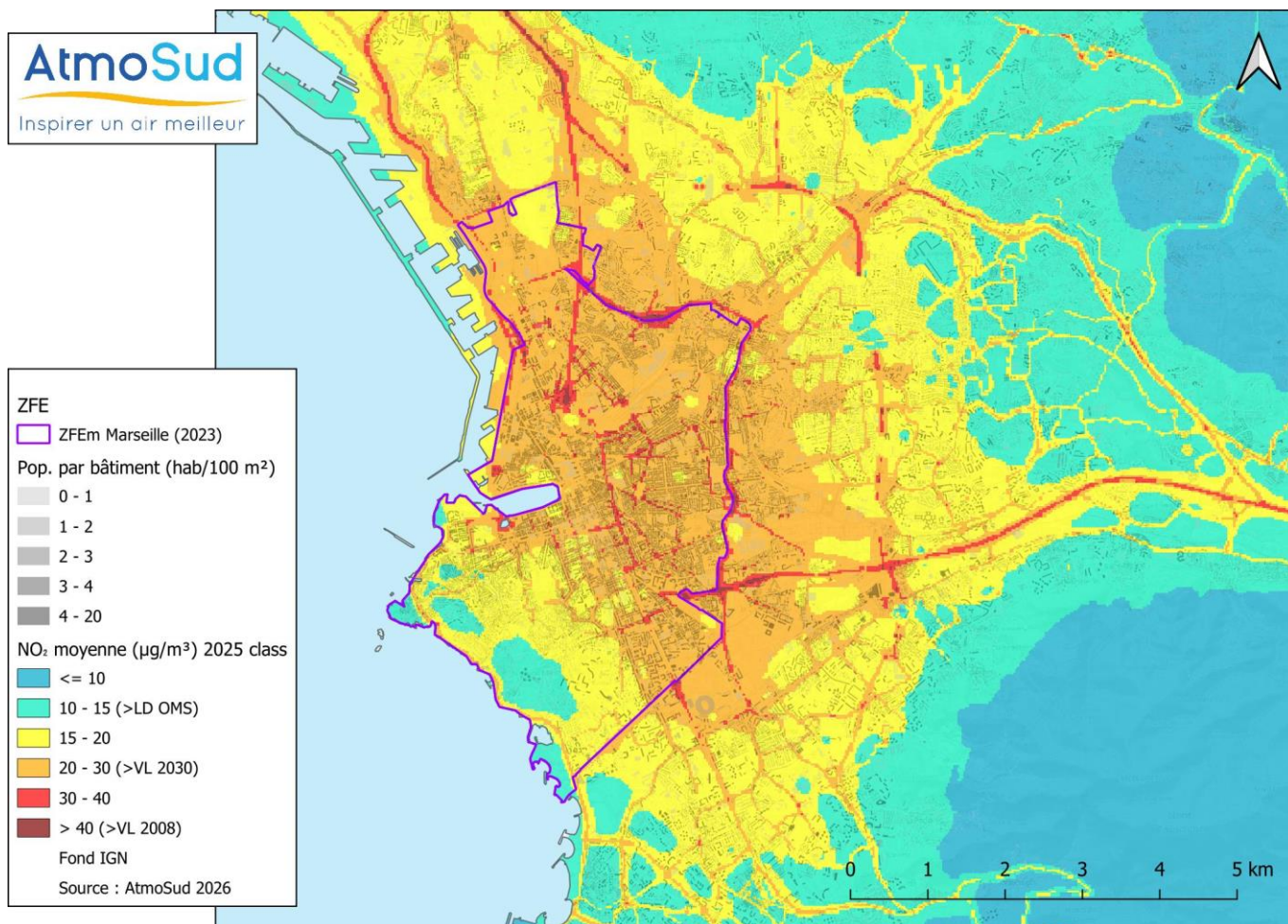


Figure 1 : Périmètre de la ZFE-m de Marseille par rapport à la population résidentielle et aux concentrations de NO₂

¹ ZAS : Zone administrative de surveillance

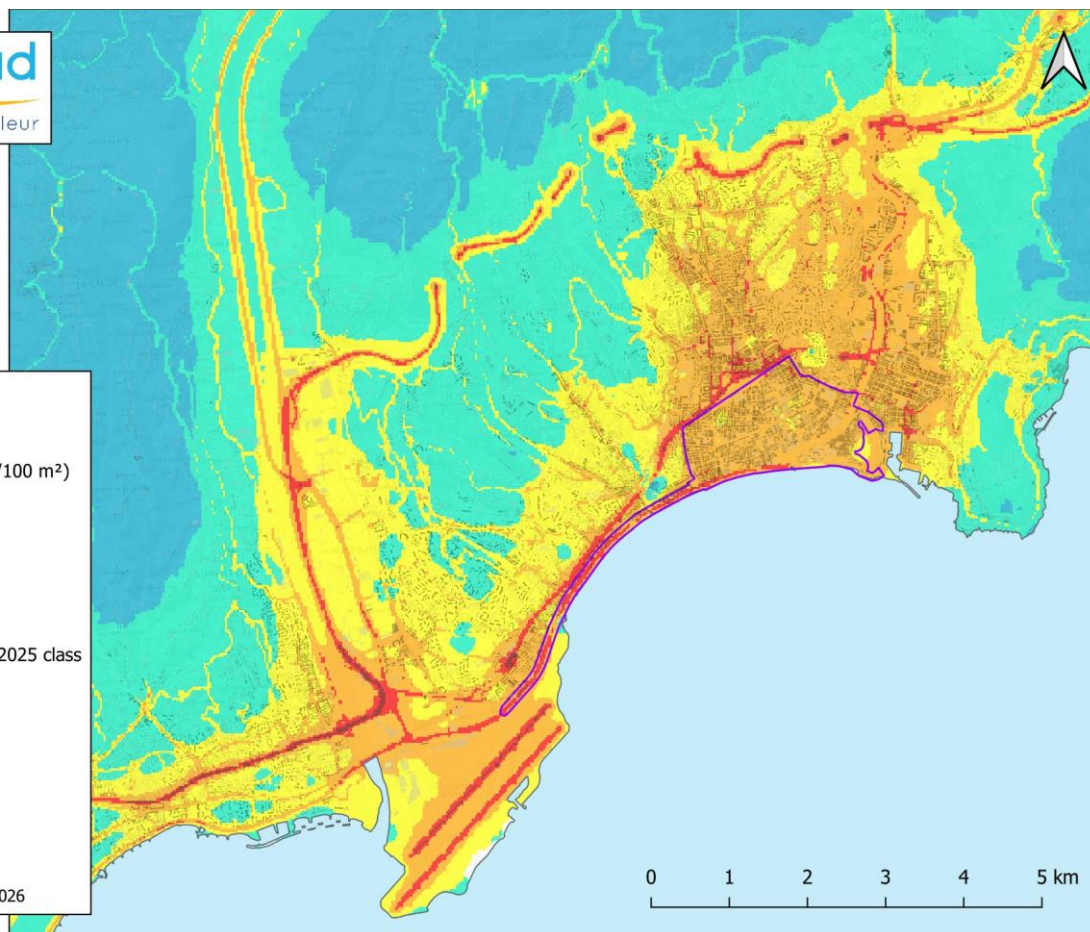
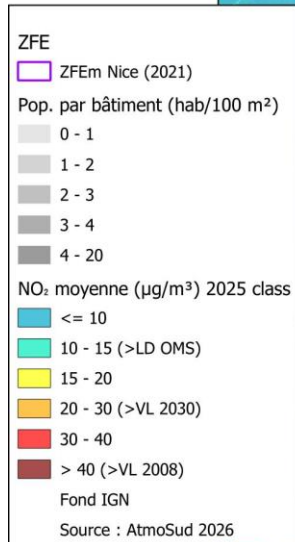


Figure 2 : Périmètre de la ZFE-m de Nice par rapport à la population résidentielle et aux concentrations de NO₂

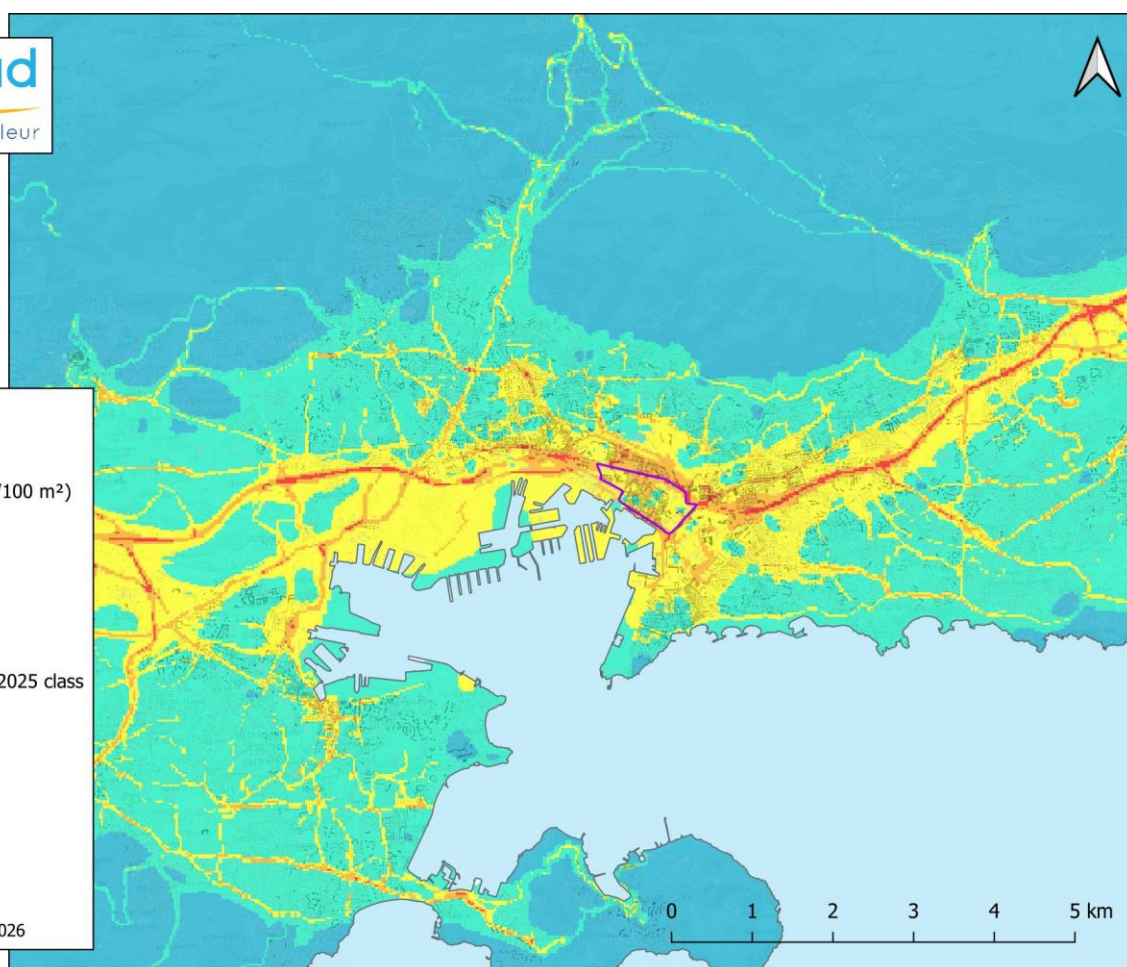
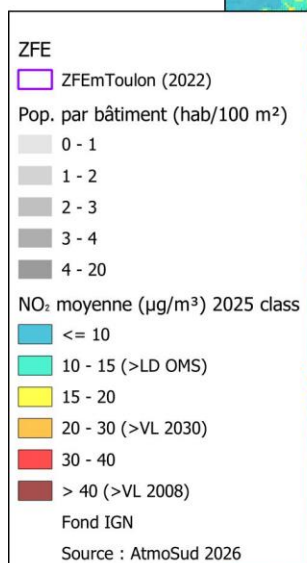


Figure 3 : Périmètre de la ZFE-m de Toulon par rapport à la population résidentielle et aux concentrations de NO₂

2 SITUATIONS DES ZFE-M PAR RAPPORT AUX SEUILS NO₂ EN 2025

Il reste encore une faible population résidente exposée à un dépassement de la valeur limite de 20210 (VL 2010) du dioxyde d'azote NO₂ dans les ZFE-m de Marseille et Nice (0.1 % de la population des ZFE-m) :

- A Marseille, principalement en bordure du Boulevard de Plombières, mais aussi en bordure du Boulevard François Duparc, à l'arrivée de l'A7 en centre-ville ainsi qu'à la sortie du tunnel du Boulevard National. C'est sur ce dernier point que se trouve la concentration modélisée la plus élevée de la ZFE-m avec 54 µg/m³.
- A Nice, en bordure de la Voie Mathis, avec une concentration modélisée maximale de 42 µg/m³.

Dans ces deux villes, respectivement 80 et 90 % de la population résidente des ZFE-m est exposée à un dépassement de la Valeur Limite de 2030 (VL 2030).

Dans la ZFE-m de Toulon, la concentration la plus élevée au niveau d'un bâtiment d'habitation est de 36 µg/m³. Il n'y a pas de population exposée à un dépassement de la valeur limite de 2010. Toutefois, un tiers de la population de la zone est exposée à un dépassement de la Valeur Limite 2030.

La totalité de ces trois ZFE-m dépasse l'objectif à long terme européen (LD OMS). Les valeurs d'exposition modélisées les plus basses sont de 12 µg/m³ à Marseille, 15 µg/m³ à Nice et 11 µg/m³ à Toulon (Tableau 2).

Tableau 2 : Chiffres d'expositions de la population dans les ZFE-m de la région Sud en 2025

Personnes habitant dans une zone dépassant...	Marseille	Nice	Toulon
La Ligne Directrice OMS (10 µg/m ³), en nombre	299 477	43 971	11 160
La Valeur Limite 2030 (20 µg/m ³), en nombre	240 511	39 658	3 531
La Valeur Limite 2010 (40 µg/m ³), en nombre	445	30	0
La Ligne Directrice OMS (10 µg/m ³), en pourcentage	100 %	100 %	100 %
La Valeur Limite 2030 (20 µg/m ³), en pourcentage	80 %	90 %	32 %
La Valeur Limite 2010 (40 µg/m ³), en pourcentage	0,1 %	0,1 %	0,0 %

3 PROJECTION DES CONCENTRATIONS NO₂ EN 2030 SUR LES ZFE-M

Si la tendance d'évolution des concentrations du dioxyde d'azote NO₂ était poursuivie jusqu'en 2030, les concentrations de NO₂ baisseraient de 11.5 % entre 2025 et 2030. Suivant cette projection, l'exposition des populations évoluerait de la manière présentée dans le Tableau 3.

Tableau 3 : Projections d'expositions de la population dans les ZFE-m de la région Sud en 2030

Personnes habitant dans une zone dépassant...	Marseille	Nice	Toulon
La Ligne Directrice OMS (10 µg/m ³), en nombre	299 433	43 971	11 150
La Valeur Limite 2030 (20 µg/m ³), en nombre	155 052	19 157	1 291
La Valeur Limite 2010 (40 µg/m ³), en nombre	135	0	0
La Ligne Directrice OMS (10 µg/m ³), en pourcentage	100 %	100 %	100 %
La Valeur Limite 2030 (20 µg/m ³), en pourcentage	52 %	44 %	12 %
La Valeur Limite 2010 (40 µg/m ³), en pourcentage	0,0 %	0,0 %	0,0 %

Précaution d'interprétation : une faible variation de concentration par rapport à ces projections entraîne un changement significatif des projections de populations exposées. Ces écarts sont liés à la taille relativement faible des ZFE-m et à leur forte densité de population, combinés aux effets de seuil. Si on retire ou rajoute 1 µg/m³ aux concentrations de NO₂ projetées...

- sur Marseille, la population exposée à un dépassement de la VL 2030 varie entre 112 000 et 202 000 habitants ;
- sur Nice, elle varie entre 13 000 et 28 000 habitants ;
- sur Toulon, elle varie entre 1 000 et 2 000 habitants.

4 CONCLUSION

En 2025, une part significative de la population résidente des trois ZFE-m de la région Sud est exposée à des dépassements de la Valeur Limite NO₂ qui entrera en vigueur en 2030 (VL 2030).

Les projections d'évolution des concentrations de NO₂ d'ici 2030 montrent que ces zones dépasseront encore vraisemblablement la nouvelle Valeur Limite à cette échéance. Cependant, la projection du nombre de personnes encore exposées à un dépassement en 2030 varie fortement selon de faibles variations sur les concentrations estimées, du fait des effets de seuil.

L'exposition réelle des populations à un dépassement du nouveau seuil dans les ZFE-m en 2030 sera donc très dépendantes des actions de réduction effectivement mises en place d'ici là.

Siège social

146 rue Paradis « Le Noilly Paradis »
13006 Marseille

Site de Martigues

06 Route de la Vierge
13500 Martigues

Site de Nice

37bis avenue Henri Matisse
06200 Nice

 atmosud.org

 04 91 31 38 00

 contact.air@atmosud.org



SIRET : 107 955 254 00019 – APE - NAF : 7120B – TVA intracommunautaire : FR 65 324 465 632